



Suippes info.com NOVEMBRE 2018

CÉRÉMONIES



Plus de 150 personnes, à savoir des élèves des écoles Aubert SENART et Jules FERRY, l'Union musicale, les pompiers, les conseillers municipaux... se sont rendus à PARIS le **samedi 15 septembre** dernier pour assister à la cérémonie du ravivage de la flamme à l'Arc de triomphe. Un geste, comme vous le savez qui se répète tous les soirs à 18h30.



Dimanche 23 septembre, au pied de l'ossuaire de Navarin, le public était au rendez-vous pour commémorer aux côtés des autorités l'offensive du 26 septembre 1918, celle-là même qui a marqué le début d'une succession de défaites par l'armée allemande. Parmi les autorités présentes, était notamment à noter la présence du préfet de région, du premier secrétaire de l'ambassade des États-Unis, et du vice-consul de Pologne. La Libération progressive des villages, Navarin comme point de départ de la victoire, l'implication des régiments polonais et tchèques... ont été évoqués dans les différents discours.

Le matin cette commémoration, les enfants des deux écoles de Suippes et de Souain-Perthes-Les-Hurlus ont apporté la flamme de l'Arc de Triomphe. Ils sont venus de Suippes à pied ou en vélo pour se rendre à l'ossuaire.



L'Association du Souvenir aux Morts des Armées de Champagne-Navarin (ASMACH) a organisé un relais de la victoire. Au cours de ce relais, pendant la période du 23 septembre au 11 novembre 2018, la Flamme de l'Arc de Triomphe sera transmise à plus de 210 villes et villages, de la Marne aux Ardennes, au rythme des anniversaires de leur libération.

Dans le cadre de l'USEP les élèves des écoles primaires Aubert SENART et Jules FERRY se sont rendus en vélo de NAVARIN à SUIPPES le jeudi 27 septembre pour le retour de la flamme. Mme LEMOINE, Inspectrice Académique, était présente.

UNE AMITIÉ EUROPÉENNE

Le 40^{ème} anniversaire du jumelage de SUIPPES avec HARDHEIM, en Allemagne, s'est déroulé les **21, 22 & 23 septembre** en présence du Maire de Suippes, du Maire d'HARDHEIM, d'élus des deux communes et de pompiers allemands. Depuis 1978, les deux communautés de HARDHEIM et de SUIPPES entretiennent un partenariat solide afin d'encourager et de poursuivre la compréhension mutuelle dans le respect et l'amitié.



EN BREF	
Balayage des grands axes de la commune	<i>Jeudi 08 novembre</i>
Cimetière – période de la Toussaint	La grande porte sera ouverte, de 9h00 à 17h00 <i>les mercredi 31/10, jeudi 1^{er} & vendredi 02/11</i> <u>Horaires d'ouverture</u> , du 1 ^{er} /11 au 31/03, 9h-17h30
Fête de la St Martin	<i>Samedi 10, dimanche 11, mercredi 14, samedi 17 & dimanche 18</i>
Distribution des colis de fin d'année	à la fin de ce mois voire début décembre, la traditionnelle distribution des colis pour les Aînés sera effectuée par l'ensemble des Conseillers Municipaux. Si vous avez plus de 70 ans et que vous ne le recevez pas pour Noël, manifestez-vous en contactant la mairie.
Loto du Téléthon	<i>Samedi 15 décembre</i>
Collecte nationale des banques alimentaires	<i>Les vendredi 23 & samedi 24 novembre</i>

CENTRE CULTUREL ET ASSOCIATIF JEAN HUGUIN

SERVICES	
Pôle Enfance Jeunesse	<i>Du lundi au vendredi, de 8h45 à 12h00 et de 13h30 à 17h15</i> ☎ 03 26 63 54 42
Clic des Sources	<i>Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00</i> ☎ 03 26 63 54 47 / 03 26 63 54 48
Maison de services au public	<i>Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00</i> ☎ 03 26 63 54 49
Consultation gratuite d'avocat	Sur rendez-vous <i>mardi 13 novembre</i>
Ram	Horaires variables ☎ 03 26 63 54 50

La Maison de services au public sera fermée du lundi 29 octobre au vendredi 02 novembre inclus.

PERMANENCES	
Conciliatrice de justice	Mercredi 14 Prendre rendez-vous en mairie au 03 26 70 08 55
Assistante sociale et conseillère en économie sociale et familiale	Prendre rendez-vous au 03 26 60 85 09
Châlons Habitat	Le 2^{ème} vendredi du mois
Mission Locale	Les 1^{er} et 3^{ème} mercredis du mois sur rendez-vous
Brigade de Contact Les lundi 12 & 26, de 16h à 18h sans rendez-vous (bureau face au CLIC)	
<p>L'opération « Tranquillité vacances » n'est plus réservée aux seules périodes estivales. Elle reste valable toute l'année.</p> <p>Vous trouverez le formulaire sur le site www.suippes.fr (disponible également à l'accueil/secrétariat du Centre culturel et associatif Jean HUGUIN). Pour éviter de vous déplacer vous pouvez envoyer le formulaire dûment complété par mail à l'adresse suivante :</p> <p>cob.mourmelon-le-grand@gendarmerie.interieur.gouv.fr</p>	

➤ **Lundi 05 novembre, 14h30**
Salle Hardheim

Réunion d'information sur le sucre et les produits sucrés animée par la diététicienne Eloïse VAYSSE.
Participation gratuite sur inscription au 03 26 63 54 47 ou 03 26 63 54 48 avant le 02 novembre.

➤ **les 2^{èmes} mardis du mois, de 14h30 à 16h30 - Salle enfance.**

La boutique solidaire - Vente de vêtements de qualité à très bas coût - local ouvert à tous.

➤ **Du 05 au 17 novembre - Hall**

Exposition « 1914-1918 : Conséquences de la guerre à SUIPPES » organisée par Les amis du vieux Suippes.

➤ **Jeudi 15 Novembre, 14h00.**

La Médiathèque de Suippes, en partenariat avec le CLIC des Sources et la MSAP vous propose de venir tester vos connaissances sur le Code de la Route - Cette séance, gratuite, sera animée par Damien de l'Auto-école Mireille de Suippes et se déroulera à la Médiathèque où vous pouvez vous inscrire au 03 26 63 54 47 ou 03 26 63 54 48.

➤ **Mardi 27 novembre, 14h00**
Assemblée générale de la Joie de vivre.

CARTE D'IDENTITÉ Pour que ça se passe vite et bien



Vous devez faire ou refaire une carte nationale d'identité (CNI) ? Pour que votre démarche aboutisse rapidement et le mieux possible, suivez ces conseils.

ANTICIPEZ ! L'instruction d'une demande de CNI et sa fabrication peut demander du temps : deux semaines à un mois (et parfois plus selon la période : approche des examens scolaires, vacances, etc.). Anticipez votre démarche afin d'obtenir votre CNI dans les temps.

Vous pouvez vous rendre dans n'importe quelle commune de France **habilitée** à recevoir les demandes. **Attention, le retrait de la carte se fera dans la même mairie.**

Liste des communes marnaises et limitrophes habilitées à recevoir les demandes :

Bazancourt, Bétheny, Blancs-Coteaux, Châlons-en-Champagne, Cormontreuil, Dormans, Épernay, Fère-Champenoise, Fismes, Gueux, Marson, Montmirail, Pargny-sur-Saulx, Pontfaverger-Moronvilliers, Reims, St-Brice-Courcelles, Sainte-Ménehould, St-Rémy-en-Bouzemont-St-Genest-et-Isson, Sézanne, Suippes, Tinquieux, Tours-sur-Marne, Ville-en-Tardenois et Vitry-le-François.

Retrouvez la carte détaillée des communes sur www.suippes.fr

- 1) **Prenez contact avec la mairie** au 03 26 70 08 55
mairie-de-suippes@wanadoo.fr
- 2) **Constituez et déposez votre dossier**
Vous devez remplir un formulaire disponible dans les mairies habilitées à recevoir les demandes.

Il vous faudra ensuite déposer votre formulaire ainsi que les pièces nécessaires en mairie.

RESPECTEZ VOS RENDEZ-VOUS !

La commune enregistre le dossier et l'adresse ensuite à l'Agence Nationale des Titres Sécurisés. C'est cette agence qui est chargée de l'instruction du dossier.

Le rôle de la commune consiste seulement à s'assurer du caractère complet de votre dossier. Elle agit comme une chambre d'enregistrement, mais ne décide pas de la suite à donner et ne fabrique pas la carte.

Quand bien même le dossier est complet, l'agence nationale peut procéder à une enquête ou demander des pièces complémentaires. Cela peut avoir pour effet de prolonger le délai d'obtention de la carte.

Quand une enquête est menée, la mairie n'en reçoit pas d'information et n'est donc pas en mesure de vous renseigner.

3) **Retirez votre titre en mairie**

Lorsque la carte est prête, vous êtes informé et invité à venir la chercher auprès de la mairie dans laquelle vous avez déposé votre demande.

Depuis le 1^{er} janvier 2014, la carte nationale d'identité est valable 15 ans pour les personnes majeures et 10 ans pour les mineurs. Elle est gratuite sauf si la demande concerne un titre perdu ou volé. Dans ce cas, un timbre fiscal de 25 € devra être acheté.

Attention ! Les cartes d'identité et les passeports sont gérés les après-midis, de 13h30 à 17h30, uniquement sur rendez-vous. Pas besoin de rendez-vous pour retirer les titres.

Pour une demande de carte nationale d'identité ou de passeport, il est possible d'effectuer une **pré-demande en ligne** en se rendant sur <https://ants.gouv.fr>

ASSOCIATION LE MARS

Aide aux victimes et médiation pénale – insertion et lutte contre la récidive.



Accueille toute victime d'infraction pénale, information juridique, soutien psychologique, accompagnement social – Anonyme, confidentiel et gratuit

Le Mars vous accueille sur Reims :

Polidrome 14b allée des landais 51100 REIMS

☎ 03 26 8 9 59 30 - contact@lemars.fr

Permanence à la gendarmerie de Mourmelon-le-Grand, le mercredi de 14h à 17h

UNE NOUVELLE ÉPICERIE

« Au marché d'antan »,

située 1, rue Buirette Gaulard
ouverte du mardi au vendredi, de 9h30 à 12h30
et de 15h30 à 21h30,

samedi & dimanche, de 10h à 22h.

Des fruits et légumes de qualité vous sont proposés.

Agenda

- **Samedi 03,**

Loto – Amicale des Sapeurs Pompiers
Salle des fêtes Geneviève DÉVIGNES

- **Mercredi 07,**

Repas des aînés du club du 3^{ème} âge de
Suippes/Bussy-le-Château
Salle Geneviève DÉVIGNES
Contact : Mme CHOMETTE

- **Samedi 10,**

18h, messe de la St Martin

- **Dimanche 11,**

10h00, cérémonie au monument aux morts
11h00, dépôt de gerbes au cimetière militaire
Toutes les cloches des 16 communes de la
Communauté de Communes sonneront suivi d'un
lâcher de ballons dans chaque commune, retour au
Centre culturel et associatif Jean HUGUIN pour un
vin d'honneur
17h30, concert de l'Union Musicale au complexe
sportif Jules COLMART suivi d'un feu d'artifice
organisé par la Communauté de Communes

- **Samedi 17,**

La Société de Chasse Militaire du camp de
SUIPPES célèbre la Ste Hubert, patron des
chasseurs
18h, présentation du gibier au quartier Bridoux
(40^{ème} RA)

- **Samedi 24,**

17h30, messe de la Ste Cécile – Union Musicale,
chorales et orgue

MANIFESTATIONS SPORTIVES

Complexe sportif Jules COLMART

- **Samedi 17, 10h-12h**

“LE SPORT ÇA ME DIT”

(pour les adolescents de 10 à 15 ans)

Activité : *Bumball* - Les inscriptions peuvent se
faire par mail : nice51florence@gmail.com

- **Samedi 10 & dimanche 11**

Matches de tennis - Horaires non communiqués

PISCINE INTERCOMMUNALE de SUIPPES

Vendredi 23 novembre,
de 20h à 21h

SWIM WARRIOR

Parcours du combattant aquatique
Renseignements au 03 26 68 40 02
piscine@cc-regiondesuippes.com
www.piscinedesuippes

AVIS AUX PRÉSIDENTS D'ASSOCIATION

Le bulletin municipal 2018 est en cours de
préparation.

RAPPEL! Les textes et photos sont à faire
parvenir impérativement avant le 09 novembre à
l'accueil/secrétariat du Centre culturel et
associatif Jean HUGUIN.

ÉTAT CIVIL

MARIAGES

Avec nos félicitations et nos vœux de bonheur.

Le 15 septembre 2018

Yannick HULEUX, fil de Claude HULEUX et de
Patricia LELEUX

Et Charlène PERNET, fille de Gilles PERNET et
de Christine MAREIGNER

Le 22 septembre 2018

Sylvain SOUCHERES, fils de David
SOUCHERES et de Céline GUYOT

Et Tania PEREIRA CARDOSO, fille d'Antonio
DOS SANTOS CARDOSO et de Maria
PEREIRA MARQUES CARDOSO

PACS

Le 26 septembre 2018, PACS entre Gwenaël
LAURET et Pauline RICHARD

Le 6 octobre 2018, PACS entre Anthony
CHARLIER et Joséphine LAHANTE

DÉCÈS

Avec nos sincères condoléances

Gilberte PERARD, célibataire, décédée à
SUIPPES dans sa 94^{ème} année

Jean-Claude PROVOST, époux de Martine
GODFRIN, décédé à SUIPPES dans sa
67^{ème} année

Bousnet BOULANOUAR, célibataire, décédé à
REIMS, dans sa 74^{ème} année.

PHARMACIES DE GARDE

Composez le 32.37, numéro accessible 24H/24H.
Faites le 15 en cas de problème de santé en soirée
ou le week-end.

Vous pouvez retrouver toutes ces informations sur
le site de la Ville www.suippes.fr

Impression par la Ville de SUIPPES

☎ 03 26 70 08 55 – mairie-de-suippes@wanadoo.fr
Ne pas jeter sur la voie publique.